

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

Sigle du programme: **URBA2MC**

URBA2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

- Le programme de Master complémentaire UCL en urbanisme et aménagement du territoire veut offrir à des personnes titulaires d'un diplôme de second cycle de base (valorisé pour au moins 300 ECTS) un complément de formation de deuxième cycle ouvrant sur les disciplines concernées par l'organisation des villes et des territoires comme support de processus de développement social, économique et culturel. Il propose un parcours à travers les enjeux et les compétences de l'urbanisme et de l'aménagement, soutenu par un questionnement critique sur les conceptions du développement et du rapport entre les sociétés et leur environnement.

Le programme met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire de la question urbaine et territoriale. Il vise à développer chez l'étudiant les compétences lui permettant d'agir dans un champ professionnel traversé par une palette très large d'activités : analyse du territoire, conception de projets, établissement de programmes, mise en place et contrôle de procédures, assistance à la maîtrise d'ouvrage, concertation et communication, etc.

En Belgique comme ailleurs, le référentiel de compétences qui caractérise ce champ professionnel est à la fois un patrimoine hérité de traditions culturelles, administratives, techniques, dont il faut pouvoir intégrer la spécificité, et un terrain d'expérimentation permanente et en constante évolution. Les métiers nombreux et variés qui occupent ce champ s'exercent dans le cadre de collectivités territoriales, de services de l'état, de grandes sociétés, d'universités, d'associations ou de bureaux privés.

Dans cette perspective, la formation mobilise trois champs disciplinaires :

- Le champ de l'architecture et du paysage lié à la formalisation de l'espace et à la démarche de projet ;
- Le champ des sciences humaines lié à la gestion politique, juridique et administrative, ainsi qu'aux dimensions sociale, économique et culturelle et de la démarche des jeux des acteurs ;
- Le champ du génie urbain et rural, incluant les réseaux de déplacements, le foncier et les matières relevant des sciences de l'environnement et de la démarche de l'ingénieur.

La formation prépare l'étudiant à exercer des fonctions techniques autant que des rôles de direction plus politiques, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur le travail de conception et de gestion de projets urbains et territoriaux, qui constitue en quelque sorte le cœur du métier.

Conçue dans cette perspective, l'approche pédagogique se caractérise par trois spécificités :

- Une pédagogie de l'interdisciplinarité, mise en œuvre à travers le contenu des enseignements, l'organisation du travail étudiant par groupes d'activités, et l'animation des activités pédagogiques par équipes interdisciplinaires d'enseignants ;
- Une pédagogie du projet qui met l'accent sur le développement d'un savoir-agir nécessaire à la conduite de processus de changement territorial dans un milieu décisionnel complexe ;
- Une pédagogie fondée sur des expériences territoriales concrètes, mise en œuvre à travers un programme de stage, un workshop international, des visites, et surtout par le biais de deux ateliers (planification stratégique et urbanisme opérationnel) portant sur des situations et des problèmes d'actualité, où les travaux sont menés en équipe avec la participation des enseignants concernés, avec l'objectif de déboucher sur des propositions collectives d'intervention à soumettre au débat public.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Travailler en équipe, mobiliser et utiliser des savoirs interdisciplinaires permettant d'observer, de comprendre et de décrire les évolutions d'un territoire, individuellement et en équipe

- 1.1. Lire les structures et les formes urbaines et territoriales à différentes échelles (micro, méso, macro), les analyser et les représenter ;
- 1.2. Identifier et interroger les perceptions et les usages de l'espace, ainsi que les pratiques et les modalités de son appropriation en tant que territoire ;
- 1.3. Analyser et comprendre la genèse des villes et des territoires et caractériser les processus de mutation qui les ont recomposés au fil du temps ;
- 1.4. Développer une capacité de compréhension et d'analyse critique des dynamiques et des facteurs d'évolution : démographiques, économiques, sociaux, culturels, institutionnels et techniques ;
- 1.5. Identifier et caractériser les systèmes d'action concrètement liés à la recomposition transformation des villes et des territoires ;
- 1.6. Evaluer ces systèmes d'action au regard des visions de la ville et du développement social et économique auxquels on peut les référer, et des processus de régulation et de gouvernance dont ils résultent et auxquels ils donnent lieu.

2. Développer une culture professionnelle de projet

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ? " .

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme est constitué d'un tronc commun de 60 crédits modulé en fonction de la formation initiale de l'étudiant-e. L'étudiant-e, en fonction de sa formation antérieure, pourrait devoir ajouter des cours supplémentaires (voir programme détaillé) ou inversement ne pas devoir participer à toutes les unités d'enseignement du tronc commun.

Le programme s'organise autour de 4 types d'unités d'enseignements :

- *Les cours théoriques transversaux*

- *Les cours-ateliers*

La notion de "cours-atelier" renvoie à un enseignement conçu dans une optique interdisciplinaire et intégrée. Une large part y est donnée au travail de groupe.

Chaque cours-atelier est développé sur 14 semaines à raison d'un jour par semaine. Le programme de Master complémentaire propose deux cours-ateliers :

* Planification stratégique

* Urbanisme opérationnel

Les cours-ateliers sont préparés et animés par une équipe pédagogique de quatre ou cinq co-titulaires. Un coordinateur est chargé de stimuler les échanges entre enseignants dès la préparation, d'assurer la cohérence entre les enseignements, d'organiser la participation ponctuelle d'intervenants invités et de coordonner l'évaluation menée sur base de travaux individuels et collectifs.

Le programme détaillé des "cours-ateliers" est arrêté en début d'année ou de quadrimestre sous l'égide de la Commission de diplôme et dans le respect des cahiers des charges définis.

- *Les séminaires interdisciplinaires d'urbanisme et développement territorial*

Les séminaires interdisciplinaires d'urbanisme et développement territorial comprennent différents types d'activités :

Conférence, visites de terrain, exposés et débats thématiques. Certaines activités sont organisées en partenariat avec l'association AULNE (Association des Urbanistes de Louvain-la-Neuve) ou dans le cadre de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme : <http://www.aperau.org/>).

Un workshop international d'une semaine impliquant plusieurs universités autour d'une problématique spécifique. En 2017, le workshop s'est déroulé en Tunisie afin de répondre aux défis environnementaux et territoriaux de l'Île de Kerkennah.

Comme pour les cours-ateliers, le programme détaillé des séminaires est arrêté en début d'année ou de quadrimestre sous l'égide de la Commission de programme et dans le respect des cahiers des charges définis.

- *Le stage et le travail de fin d'étude*

La formation inclut la production et la défense d'un mémoire montrant sa capacité de maîtriser, par un travail scientifique autonome, une démarche d'analyse et de proposition contribuant à la résolution d'un problème de développement territorial posé concrètement.

Le mémoire est articulé sur un stage professionnel de minimum 300h dans une administration publique, une agence d'urbanisme, une ONG ou une association privée développant une activité dans le champ du développement territorial. Ce stage peut se dérouler en Belgique ou à l'étranger et l'étudiant est libre d'en proposer les modalités. Le stage se fait généralement au cours du deuxième quadrimestre mais il est aussi possible de le faire en allègement de programme. Les étudiants exerçant une activité professionnelle dans le domaine considéré, parallèlement au Master complémentaire, peuvent valoriser celle-ci comme stage, moyennant l'avis du bureau de la commission de diplôme. Le stage est placé sous la responsabilité académique d'un enseignant associé au programme et choisi par l'étudiant comme promoteur du mémoire. Il est réglé par une convention entre l'étudiant, son promoteur et un maître de stage dans l'Institution d'accueil.

URBA2MC Programme

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PÉDAGOGIE

- La ligne pédagogique du programme est construite selon trois principes directeurs :

Une pédagogie de l'interdisciplinarité

La formation permet de s'ouvrir aux principaux angles théoriques d'approche des problèmes et des pratiques de développement territorial. Les activités de groupe favorisent l'ouverture et la confrontation interdisciplinaires. Dans les travaux pratiques, l'exigence de communication porte sur la formulation de synthèses faisant apparaître la complémentarité des approches.

Une pédagogie du projet

La formation met l'accent sur le développement de savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à la conduite de processus de changement territorial dans un milieu décisionnel complexe. Il s'agit d'être capable d'anticiper des évolutions sociétales et de mettre en évidence des scénarios auxquels puisse se référer une stratégie territoriale globale et sur lesquels puissent s'articuler des opérations particulières : (re)aménagement de sites, développement de réseaux de transport, création de nouveaux quartiers, etc.

Une pédagogie fondée sur des expériences territoriales concrètes

La formation réserve une large place à l'analyse critique d'expériences, notamment celles portées par les participants. Elle repose aussi sur des exercices de terrain posant des problèmes d'actualité et menés en équipe avec la participation des enseignants concernés, avec l'objectif de déboucher sur des propositions collectives d'intervention à soumettre au débat public.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les cours théoriques transversaux

Procédure d'évaluation fixée par chaque enseignant (voir cahier des charges).

Les cours-ateliers

Évaluation intermédiaire à mi-parcours de l'atelier selon les modalités fixées par le cahier des charges. Évaluation finale sur base d'une défense publique des résultats du travail collectif par un jury constitué des enseignants.

Le séminaire interdisciplinaire

Procédure d'évaluation fixée pour chaque séminaire (voir cahier des charges).

Le stage et le TFE

Le stage se conclut par un rapport de stage, qui peut faire partie intégrante du TFE ou en constituer une annexe. Le TFE fait l'objet d'une défense orale, devant un jury présidé par le président ou le secrétaire de la commission de diplôme et constitué du promoteur et de deux lecteurs (voir aussi « Structure : le stage et le TFE »).

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le *séminaire interdisciplinaire* constitue un support privilégié de coopération et d'échanges internationaux, à travers :

- Les conférences et la participation au réseau APERAU.
- Le workshop international réunissant des étudiants et des enseignants issus de différentes universités autour d'une problématique spécifique définie en lien avec les acteurs locaux.

Coopérations interuniversitaires

Contribuent également à l'internationalisation du programme les partenariats scientifiques entre l'École d'urbanisme et d'aménagement du territoire et : EPAU à Alger (Postgraduation en urbanisme) / EPFL à Lausanne (Post-grade « Projets territoriaux et mutations

Molenbeek-Saint-Jean (Belgique) / COOPARCH (Bruxelles, Belgique) / COPLAUR (Guadalajara, Mexique) / Conseil Régional du nord - Pas de Calais (Lille, France) / Délégation du Pentagone (Bruxelles, Belgique) / ERU asbl (Bruxelles, Belgique) / Habitat et Rénovation (Bruxelles, Belgique) / Inter-environnement Bruxelles (Bruxelles, Belgique) / Inter-environnement Wallonie (Namur, Belgique) / Handicap International (Lyon, France) / LARIST (Florence, Italie) / Ministère de la Région Wallonne - DGO4 (Namur, Belgique) / Bruxelles-Environnement (Bruxelles, Belgique) / PLANECO sprl (Wavre, Belgique) / PRAHC-UMSS (Cochabamba, Bolivie) / RECYCL'ART asbl (Bruxelles, Belgique) / RENOVAs asbl (Schaerbeek, Belgique) / TRANSITEC sa (Namur, Belgique) / Vies de Villes (Alger, Algérie) / Ville de Tournai (Belgique).

FORMATIONS ULTÉRIEUREm8 0.7059 rg BT /F3Tm [(FORMATIONS e)
